



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 85151

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

Texte de la réponse

La rémunération des membres du cabinet du ministre de l'immigration, de l'intégration de l'identité nationale et du développement solidaire au 1er juillet 2010 : la moyenne des trois rémunérations annuelles les plus élevées était, à cette date, de 134 400 et la moyenne des trois rémunérations annuelles les plus moins élevées de 61 200 .

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85151

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8253

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10922